

Annexe A – Nouvelles alternatives au traitement du papier par région

Liste des documents approuvés par l'administration centrale pour soumission électronique

<i>Peut être envoyé par courriel/fax</i>	<i>Exclus - Ne peut pas être envoyé par courriel/fax</i>
<p>Fret</p> <ul style="list-style-type: none"> • A8A(B) Document de contrôle du fret • Demandes de nouveaux manifestes • Demandes de dégroupement • Résumés A10 • A30 Avis de déroutement • BSF673 • A6/A6A <p>Mainlevée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demandes de mainlevée sur papier MDM/SEA (avec une feuille d'exception EDI) • Types de B3 : tous, à part ceux pour lesquels le paiement est exigé avant la mainlevée. • Demandes de mainlevée réglementées, non exclues par ailleurs. • Heure d'arrivée prévue (HAP) / Valeur incluse (VI) • « Aero-paper » • A48 Corrections de MDM • K32 – Demandes de remboursement • K36A – Approvisionnements de navire 	<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de mainlevée qui doivent être envoyées par EDI, conformément au Mémoire D17-1-4 • Les envois réglementés nécessitant ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Certificats Kimberley ○ Permis CITES • Les B3 de type C pour lesquels le paiement est exigé avant la mainlevée • K32 - Demandes de remboursement

Points saillants :

- La législation existante continue de s'appliquer. Notez que le Règlement sur l'octroi de licences aux courtiers en douane exige que les documents relatifs à la mainlevée soient soumis uniquement par les courtiers ayant un bureau au port.
- Les politiques et les Mémoires D existants (c'est-à-dire la série D3, D17-1-4) continuent de s'appliquer.
- Tous les documents sont toujours requis, en respectant l'ordre correct.
- Pour les demandes de mainlevée, une feuille d'exception EDI doit être fournie, conformément au Mémoire D17-1-4.
- Au lieu d'enveloppes colorées, écrivez la couleur d'enveloppe spécifiée dans le Mémoire D sur la première page, pour permettre le triage des demandes.
- Des informations et des procédures supplémentaires pourront être fournies par le port.
- Les demandes non conformes seront rejetées.

Points saillants pour le courriel :

- Des adresses de courriel distinctes seront fournies par le port pour les demandes de fret et de mainlevée.
- L'objet de la demande doit être : TYPE DE DEMANDE - NUMÉRO DE TRANSACTION, c'est-à-dire MDM - 12345-1900123459 ; A48 - 12345-1900123459 ; BSF673 - 014-28442347324 ;
- La demande sur papier doit être transmise au moyen d'un document PDF joint.
- Seules les pièces jointes au format PDF sont autorisées.

- Le nom du fichier PDF doit être NUMERO DE TRANSACTION.pdf, c'est-à-dire 12345-1900123459.pdf. Remarque: le type de demande n'est pas indiqué dans le nom du fichier, mais uniquement dans l'objet.

Points saillants pour télécopie :

- Il s'agit d'un processus provisoire uniquement, pour la durée de la pandémie.
- Deux copies sont requises pour les envois par télécopieur, une pour conservation par l'ASFC et une pour être estampillée et retournée au client.
- Indiquez le nom, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne-ressource.

Timbres électroniques de l'ASFC :

Certains bureaux de l'ASFC retournent par courriel aux clients des documents estampillés électroniquement. Comme les versions électroniques des timbres apparaissent différemment des timbres physiques, ils sont présentés ici à des fins de sensibilisation.



Ports actuels participant aux mainlevées par le biais de salles de comptoir électroniques :

Les clients doivent obtenir une confirmation du bureau local avant d'envoyer des documents par courrier électronique.

Code du bureau de douanes	Région/ emplacement	Fret / Mainlevée	Courriel
009	Halifax	Fret	CBSA.Manifest-009-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca
009	Halifax	Mainlevée	CBSA.Commercial-009.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca
395	Montreal	Fret	CBSA.Manifest-395-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca
395	Montreal	Mainlevée	CBSA.Commercial-395.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca
453	Windsor	Mainlevée	CBSA.Commercial-453.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca
495	Toronto	Fret	CBSA.Manifest-495-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca
497	Toronto	Fret	CBSA.Manifest-497-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca
809	Vancouver	Mainlevée	CBSA.Commercial-809.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca